

Paris, le 3 avril 2019

Mise à jour du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux

Les sociétés LAGARDERE SCA et KEPLER CHEUVREUX ont signé le 3 avril 2019 un avenant au contrat de liquidité en date du 7 octobre 2008 portant sur les actions de la société LAGARDERE SCA admises aux négociations sur Euronext Paris (le « Contrat de liquidité »).

Cet avenant, établi afin de tenir compte des évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité, et en particulier de la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 (la « Décision AMF »), est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Conformément à la Décision AMF, LAGARDERE SCA informe le public par le présent communiqué de la modification des conditions de suspension et de résiliation du Contrat de liquidité.

L'exécution du Contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF.

L'exécution du Contrat de liquidité pourra également être suspendue :

- par LAGARDERE SCA, dans l'hypothèse où KEPLER CHEUVREUX n'aurait pas mis en œuvre des efforts raisonnables aux fins de remplir ses obligations quant à la liquidité des transactions et la régularité des cotations ;
- par KEPLER CHEUVREUX, lorsque les informations portées à sa connaissance le mettent dans l'impossibilité de continuer à assurer ses obligations ;
- par KEPLER CHEUVREUX, lorsque les sommes dues à KEPLER CHEUVREUX au titre du Contrat de liquidité ne lui ont pas été réglées à la date de règlement figurant sur la facture associée au Contrat de liquidité ; et
- par LAGARDERE SCA, sur demande expresse et pour la période qu'il précise.

Le Contrat de liquidité pourra être résilié :

- à tout moment et sans préavis par LAGARDERE SCA ;
- à tout moment par KEPLER CHEUVREUX moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours ; et
- sans préavis et sans formalité si les actions sont transférées sur un autre marché boursier.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 232 500 actions LAGARDERE SCA ;
- 4 096 064,47 euros.

LAGARDERE SCA

Société en commandite par actions au capital de 799.913.044,60 €

Divisé en 131.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^{ème} (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : <http://www.lagardere.com>